

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 27

Artikel: Duès z'histoirès d'Ormounein
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

navigation. On commençait à peindre à l'huile et à graver sur métaux. L'établissement des postes et l'usage des lettres de change datent du même temps. La poudre à canon fut également découverte. Berne venait de faire acheter à Nuremberg ses deux premiers canons. Enfin, vers le milieu du xv^e siècle, l'imprimerie fut imaginée et vint fixer la durée et les progrès des arts. Genève fit ses premiers essais en 1478. On imprimait au prieuré de Rougemont en 1481. Ce fut en 1556 que cet art fut connu à Lausanne.

Cette heureuse position était souvent interrompue dans le Pays de Vaud, par des calamités publiques. Les petites guerres que se livraient les vassaux, les incendies qui mirent plusieurs villes en cendres, les pestes qui se renouvelaient souvent à cette époque et qui dépeuplèrent Vevey, Nyon et Yverdon, altéraient le bonheur public. A la suite de la grande peste de 1349, on eut pendant longtemps de la peine à se pourvoir de domestiques. La solde des troupes et la main d'œuvre avaient augmenté d'un tiers par la dépopulation.

Deux amis qui se comprennent.

Il existait dans une ville de notre canton deux amis que nous appellerons Claude et Auguste et qui étaient connus pour leur avarice. Un soir, Claude s'en fut trouver Auguste, chez lui, afin de faire un brin de causette. Auguste alluma la lampe, une pauvre petite lampe qui « éclairait les morts », comme on dit, tant sa lueur était faible, et les deux amis s'asseyaient sur le sofa. Tout à coup, Claude touche le bras de son compagnon en lui montrant la lampe : « Pourquoi la laisser brûler, ne pouvons-nous pas nous entretenir tout aussi bien dans l'obscurité ? »

— Tu as raison, mon cher, c'est autant d'économisé.

Et Auguste souffla la lampe. Au bout d'un moment, Claude, que l'esprit d'épargne talonnait particulièrement ce jour-là, fit la remarque qu'à demeurer longtemps assis sur le sofa, ils en usaient l'étoffe.

— Ne serions-nous pas tout à notre aise sur le plancher ? dit-il.

— J'allais précisément te le faire observer, répondit Auguste. Ces étoffes de meubles s'usent en un rien de temps.

Aussitôt les deux avarés de s'installer à la turque sur le parquet.

Ils y étaient depuis une demi-heure à peine, quand Auguste, cette fois, proposa d'enlever leurs pantalons, dont le fond se limait furieusement au contact du bois.

— Bête que je suis ! s'écria Claude, que n'y ai-je songé moi-même. Tu as là une idée excellente. Nous sommes seuls, dans la nuit, personne ne nous voit et rien ne nous empêche de nous entretenir agréablement sans culottes !

Et en un clin d'œil tous deux se défirent de leur indispensable, puis ils reprirent leur causerie.

La foire aux cheveux.

Une foire peu banale s'est tenue, il y a huit jours, à Limoges : la foire aux cheveux. Chaque année, à pareille date, les gros acheteurs des maisons de New-York, de Paris, de Bruxelles, viennent s'approvisionner en cette ville.

Les vendeurs sont des commerçants dont le type tend de plus en plus à disparaître ; modernes chasseurs de chevelures, ils parcoururent les campagnes à la recherche de toisons humaines. Autrefois, ils s'installaient en plein vent dans les foires de la région, avec pour appâts des coupons d'étoffes plus ou moins voyantes, des colifichets défraîchis. Brandissant d'énormes ciseaux, ils lançaient à pleine voix leur cri de guerre : « Pia ! Pia ! » clamaient-ils en patois ; c'est-à-dire : cheveux ! cheveux !

Alors les jeunes paysannes s'avançaient,

s'asseyaient sur un escabeau, épandaient sur leurs épaules leur luxuriante chevelure, et la livraient contre une robe, un jupon ou quelques mètres de toile grossière.

Ces scalpées par persuasion se font de plus en plus rares. Les jeunes filles des campagnes sont devenues coquettes ; elles aussi connaissent l'attrait d'une belle couronne de cheveux et ne la sacrifient plus à la légère.

Aujourd'hui, les chasseurs de chevelures n'opèrent plus guère dans les foires ; ils vont plutôt de ferme en ferme, dans les villages reculés, relancer leurs victimes volontaires. Au fur et à mesure que décroît le nombre de ces dernières, leurs exigences augmentent ; c'est pourquoi, sans doute, une hausse-assez sérieuse s'est produite cette année sur le cours des cheveux ; peut-être aussi la guerre de Chine n'est-elle pas étrangère à cette augmentation. Ces messieurs et ces dames du Céleste-Empire auront été gênés dans les expéditions considérables de nattes qu'ils ont coutume de faire aux Européennes.

En France, il n'existe que deux foires aux cheveux : celle de Bretagne et celle de Limoges.

Dans le canton de Vaud, de même que dans le reste de la Suisse, ce genre de marché est inconnu, pour la raison bien simple que nos jeunes filles sont assez sensées pour conserver leurs nattes, leurs tresses ou leurs frisons blonds ou bruns. Le mauvais plaisant qui leur proposerait de s'en défaire serait fort mal reçu.

Un argument inattendu.

« La multiplicité des fêtes de tous genres conduira notre pays à la ruine », s'écriait l'autre jour, non sans raison, un ecclésiastique de nos amis.

« Depuis longtemps, nous luttons, continua-t-il, mais trop souvent sans succès. En vain, nous cherchons à convaincre nos paroissiens des déplorables effets de ces réjouissances à jet continu. Tout en souffrir : le portemonnaie et les traditions d'honnêteté et de travail, dont notre peuple pouvait s'honorer encore il n'y a pas bien longtemps. Ces fêtes perpétuelles sont un gouffre sans fond, où s'engloutissent l'argent du pain et le goût du travail et de l'économie, deux choses inséparables — l'une dépend de l'autre. Et c'est là, perte sèche pour la société. Il ne suffit pas à l'argent de changer de poche, pour remplir son rôle ; il n'est pas indifférent qu'il prenne l'une ou l'autre voie. Celle qu'il paraît avoir choisie n'est assurément pas la bonne.

» Et puis, à devenir le régime habituel, la règle, le plaisir perd beaucoup de son charme. Il avait bien plus d'attrait, lorsqu'il n'était que l'exception. Et déjà cela se voit sur le visage de tous ces fêtards à outrance. Ils s'amusaient sans conviction.

» Mais, nous avons beau dire tout cela, avec preuves à l'appui, il suffit que nous parlions au nom de la religion, pour perdre d'emblée, auprès de beaucoup de gens, toute chance de succès. Et qui donc a plus de droits que la religion à intervenir en pareil domaine ? Qui donc a de meilleurs arguments en faveur du travail et de la morale ?

» Nous luttons aussi contre toutes les fêtes du dimanche, qui font de ce jour de repos un jour plus fatigant que les autres. D'où, célébration du « lundi bleu », pour se reposer, soi disant, des excès du dimanche. Deux jours de chômage au lieu d'un. C'est la loi naturelle renversée.

» Enfin, ajouta l'ecclésiastique, avec le même accent de sincérité, les fêtes du dimanche ont encore un inconvénient : nous autres, pasteurs, ne pouvons y prendre part.

On est homme, après tout.

Petit pied.

Une nouvelle revue parisienne, *Le monde et la ville*, à laquelle collaborent trois de nos compatriotes, A. Steinlen, F. Vallotton et Edouard Bauty, publie, dans son dernier numéro, sous le titre *Coquetteries parisiennes*, une intéressante causerie, signée : Comtesse de Surgères.

Nous en extrayons ce qui suit :

« La vraie beauté, la véritable élégance ne consiste pas dans la petitesse des membres, mais dans l'harmonie parfaite du corps, c'est-à-dire dans la proportion normale des diverses parties de notre individu. Eh bien, un très petit pied chez une personne grande et forte serait une anomalie et la nature — qui est une grande artiste — ne l'a pas voulu. L'important, au point de vue esthétique, n'est point d'avoir un *petit* pied, mais un *joli* pied. Il convient donc de se chausser normalement, c'est-à-dire dans des chaussures assez longues et assez larges pour que le pied y soit *absolument à plat* et complètement étalé. Il faut que l'on puisse remuer les doigts dans la bottine. »

Quoi ! vont s'écrier plusieurs de nos lectrices, nous faudra-t-il renoncer à ces amours de bouts pointus, si fringants, si coquets et qui sortent si gentiment de dessous la robe ? »

... « Pauvres bouts pointus, leur répond la comtesse, je ne sais rien de si grotesque : c'est tellement anti-nature ! Ils me font toujours songer aux fameux « souliers à la Poulaine ». Mais Poulaine, comte d'Anjou, les imagina pour dissimuler la difformité de ses pieds, et, en les portant, nous nous faisons, nous, des pieds difformes. Puis, est-ce bien beau vraiment cette petite pointe ridicule, que suit un pied soudainement élargi, grotesque, affreux et tout à fait éloigné de la plastique et de la nature ? Ceci pour l'œil ; mais les souffrances que l'on endure dans ces chaussures-là !... »

« ... Le pauvre petit pied serré, comprimé, ne peut ni s'allonger ni s'étendre à son aise : il se recroqueville et vous voilà marchant sur les ongles et sur l'extrémité de vos orteils. Ce n'est pas tout encore ; les doigts, serrés dans cet étai, passent les uns sur les autres... Et quelle démarche horrible cela donne, et comme le pied nu doit être joli dans de telles conditions ! Respecter la nature est, croyez-le, le seul moyen d'avoir santé et beauté ; si vous l'opprimez, elle se venge ! »

Madame la comtesse, vous avez bien raison, mais il est fort à craindre que vos judicieux conseils n'aient point encore le pas sur la coquetterie.

Duèz z'histoires d'Ormonnein.

Vo z'ài prào zu età vo promenà on iadzo pè lè z'Ormonts, cé galé payi tot ein tsalets et io fà tant bio à tsautain quand totès lè vatses, lè modzès et modzons, lè fayès et lè cabrès sont ein tsamp et qu'on out senailli pè ti lè prà et dè ti lè côtés ? Ma fai, fà adé plliési dè cein ourè et on amè gailla retornà per lè amont.

Lè z'Ormonneins sont assebin dâi bravès dzeins et quand vo z'allà per lè Vouëté, à Sèpey, àobin pè su lè Mosses, vo z'itès adé adrai bin reça, kà sont complièseints et serviablio et se bin soveint ne payont pas dè mena, y'èin a prào que sont dâi tot malins et dâi fins retors que porriont mettrè dein on sa, à recoullons, bin dè clliào dè lè vela.

D'ailleu, vo sèdès lo ditton :

Ài Savoyà, ne te fià pas !

Ài z'Ormonnein, onco mein !

Mà cein ne vao pas derè que per lè d'amont, n'y aussè què dâi bracaillons, bin ào contrèro, kà coumeint vo z'è de, l'ài a atant dè bons ci-toyens qu'autra part et binsu que l'est cou-

meint lo resto dâo canton : se y'ein a dâi bons, y'ein a dâi crouiès assebin et dè cliâo que ne sont ni bons ni crouiès.

Ora vaiets z'ein duès : l'ena que prâovè que nousrès confédérés dè pè lè âotre pâovont ein reveindrè à quoui que sai, mimameint à dâi ministres, po la niaffa et l'âutra que vo fara vaire que lè bobets et lè tabreluques sont coumeint lè rats et lè rattès; y'ein a on pou per-tot.

La dza grantenet dè cein : l'aviont per Ormont-dezo on bon vilho ministre que ne crachivè pas dein lo verro, l'amavè don lo bon vin et prâo su que se tegnâi on bossaton pè la tiura; mâ l'allavè tot parai soveint baire quartetta pè la pinta; por cein n'iaivâi rein à redere, kâ lè ministres ont lo mor fé coumeint cliâo dâi z'âutrès dzeins et quand l'ont sai, sariont bin fous d'allâ baire âo borné âobin à la cassa.

Don, po ein reveni, on dzo qué cé bon vilho ministre sè trovavè pè la pinta, y'avâi quie à la mima trabbia, on municipau que ne mettâi jamé lè pi âo prèdzo, l'est tot âo pllie se l'âi allavè lè demeindzo dè coumeniyon et onco ! Coumeint vo peinsâ, cein ébahyvè gros lo ministre et stuce que dzemelhivè dza du grantein de l'âi ein derè dou mots, l'âi fe tot ein dévezeinf :

— Mâ, dis-vai, Dâvi-Odiuste, coumeint cein sè fâ-te que ne te vayo jamé âo prèdzo ?

— Oh ! monsu lo ministre, l'âi repond lo Diuste, vo vayo prâo soveint ice !

Ora vaiets l'âutra dè cliâo z'historiès :

On gaillâ dè pè la Forclaz avâi on bouébo que n'étâi rein tant bin; avâi-te la crevena ? n'ein sé rein ! mâ tantia que n'avâi rein l'air dè veri dâo bon côté et que l'a failu on bio dzo allâ queri lo mâidzo.

Stuce quand l'eût vouaiti bin adrai lo gosse et que l'eût tatâ pertot, dese âo père : « Vo faut preindrè 'na pougna dè prin-pliantin, dè la guenepè dzauna, dâo mossâivro et dè la barba-à-lâo, dè tsaquenè 'na bou'n'eimbottâ, pu vo fari bin borbottâ ti cliâo z'herbâdzo dein la mermitta miméro ceint, adon vo l'âi bâgni lo petiôu, mâ pe tsaud est mi ! » Et lo mâidzo s'ein va.

Mâ, l'eût pas petou veri lè talons, que lo pè l'âi tracé après :

— Eh ! monsu lo mâidzo ! que l'âi criè, faut-te fèrè assebin couaire lo bouébo avoué z'herbès !

Il est du bois dont on fait les flûtes.

Voici de très curieux détails donnés par Ch. Rozan sur l'origine de cette locution populaire, qu'on emploie généralement en parlant d'un homme sans caractère, qui se range aisément à l'opinion des autres et dont on fait ce que l'on veut :

« On sait que la flûte n'était d'abord qu'un simple roseau grossièrement façonné en instrument ; on sait aussi que le roseau est simple et facile à manier. *Il est du bois dont on fait les flûtes* signifie donc figurément : c'est un roseau qui plie à tous les vents.

Il y avait autrefois à la Chambre française plusieurs députés du nom de Dubois. L'un d'eux appartenait au parti conservateur et, dévoué à la chose publique de ce temps-là, son vote était toujours au service et aux ordres du ministère.

Un journal de l'opposition, qui prenait quelquefois à partie ce député obéissant, ne manquait jamais de l'appeler : *M. Dubois... dont on fait les flûtes*. Mais M. Dubois n'étant pas encore assez de ce bois-là pour supporter sans colère cette queue ironique ajoutée à son nom, demanda justice aux tribunaux. On reconnut sans peine qu'il y avait outrage et calomnie, et le journal fut condamné. A partir de ce moment, ce journal ne parla pas moins de M. Du-

bois ; seulement, pour rendre hommage à la chose jugée, il s'empressa de modifier sa première assertion, et il écrivit : *M. Dubois dont on ne fait pas les flûtes*. Un renvoi indiquait au lecteur la date du jugement qui en avait ainsi décidé.

Un rejeton qui promet.

M. Nathan, de Bâle, envoie son rejeton Isaac à Avenches pour y apprendre le français. Pour tout viatique, il lui donne son billet de chemin de fer et une pièce de dix centimes. « Cet argent, lui dit-il, te servira à payer le port de la lettre dans laquelle tu me diras que tu es bien arrivé à destination. »

Isaac empoche le billet et les deux sous et part. Le surlendemain arrive d'Avenches, à l'adresse du père, une missive non affranchie. M. Nathan se voit obligé de payer la taxe double, ce qui le met hors de lui. « Quel écervelé ou quel prodigue que cet Isaac ! se dit-il. Que diable a-t-il fait des fonds que je lui ai remis ? »

Trois mois plus tard, Isaac rentre à la maison paternelle et M. Nathan de le questionner aussitôt sur l'emploi des dix centimes. « Malheureux enfant, lui dit-il, je te donne une pièce de deux sous pour acheter un timbre-poste et tu me contrains de déboursier deux fois le montant de la taxe ! Qu'est-ce que cela signifie ? »

— Comment, papa, répond l'enfant, tu as vraiment payé le port de ma lettre ! N'as-tu donc pas vu que l'enveloppe portait le sceau postal d'Avenches et que l'adresse était de mon écriture ? Que te fallait-il de plus pour savoir que le message était de moi ? J'étais persuadé qu'en le voyant tu te serais dit : « Bon, Isaac est bien arrivé à Avenches, » et que, tranquilisé, tu aurais rendu le pli au facteur avec ces mots : « Sachez que je n'accepte aucun envoi non affranchi. »

— Tu es un génie, mon petit Isaac, répond le père, viens dans mes bras, que je te presse sur mon cœur.

L'Alpe fleurie, contes par M. B. TACHEIX. Edition de la *Revue helvétique*, Genève.

Charmant volume de luxe, orné de superbes hors-texte, qui fera les délices de tous les amoureux de montagnes et des plus nombreux flâneurs qui l'aiment de loin ! Ces contes ne sont pas seulement une délicieuse peinture de la vie sur l'Alpe, pleine d'humour et d'imprévu, écrite dans une langue admirable, vive, très imagée, ce sont aussi les notes d'un érudit et d'un homme d'infiniment d'esprit. Les lecteurs de la *Revue helvétique* ont pu s'en convaincre en lisant « Tony », « Lettres de la montagne », « La linnée boréale », qui ont eu un si légitime succès. Il faut être reconnaissant à la *Revue helvétique* de nous faire connaître cette « nouvelle » littérature alpestre... Ce livre, richement illustré, sera bientôt sur toutes les tables.

C. G. M.

En poche. — Au calendrier et à l'horaire, hôtes ordinaires de nos poches, tout bon Vaudois doit, cette année, joindre le *Catalogue officiel* de l'Exposition de Vevey. Ce catalogue, publié par les soins du comité, contient tous les renseignements que peut désirer quiconque veut visiter avec fruit notre intéressante exposition vaudoise. Le catalogue officiel a été imprimé avec beaucoup de soin et de goût par la maison *J. Couchoud*, à Lausanne.

Gelée de groseilles. — Choisir des groseilles bien mûres ; on peut mélanger les rouges et les blanches et les additionner de framboises ; mais il ne faut pas mettre plus d'un quart de framboises par livre de groseilles. Mettez le tout dans une bassine de cuivre non étamé, avec un demi-litre d'eau. Faites un feu doux pour faire crever les fruits et rendre leur jus ; après cela, égouttez-les sur un tamis fin, pesez le jus, remettez-le dans la bassine nettoyée, ajoutez 500 grammes de sucre cassé en morceaux par 500 grammes de jus. Faites

bouillir à feu vif et écumez constamment. Il n'est pas possible d'indiquer le temps nécessaire pour la cuisson : généralement cinq à huit minutes. On peut en verser quelques gouttes sur une assiette ; si elles ne s'écartent pas, la gelée est à point ; si en est de même si, en élevant l'écumoire, les dernières gouttes s'en détachent difficilement. On arrête alors la cuisson et l'on met en pots et on laisse refroidir. Il ne reste plus qu'à les couvrir d'un rond de papier trempé dans l'eau-de-vie et fermer par un autre papier assujéti par une ficelle. Tenir au sec et au frais. L'humidité est aussi nuisible que la chaleur.

Boutades.

Deux bonnes dames s'entretienennent du développement de notre ville — ce n'est pas sujet ordinaire de conversations pour dames.

« Mais, dites-moi, ma chère, que de nouvelles maisons, et dans tous les quartiers. »

— Et puis, de ces immenses maisons qui cachent tout. Avez-vous vu celles de la route d'Echallens ? Quand je songe à ce pauvre M. X..., qui s'était fait construire une jolie maison de campagne. S'il revenait ici-bas, que dirait-il en voyant sa villa qu'on ne voit plus ?

Pendant les chaleurs :

Un Parisien écrit à une parente de province arrivée le matin :

« Je vous emmène ce soir au théâtre ; inutile de vous habiller, j'ai une baignoire. »

Les médecins, on le sait, n'aiment pas à être dérangés la nuit. Cela se conçoit.

A deux heures du matin, une mère folle d'angoisse se précipite chez un médecin.

« Docteur, supplie-t-elle, venez vite ! venez vite ! »

— Qu'y a-t-il ? Laissez-moi dormir.

— Mon fils dit avoir avalé une souris.

— Eh bien, qu'il avale un chat.

Une dame ayant reçu de son mari un soufflet, courut furieuse chez un avocat. Celui-ci, remontrant à la dame qu'elle n'avait pas de témoins pour la soutenir, lui conseilla d'abandonner l'affaire. Rentrée chez elle, le mari plaisante sa femme sur sa consultation et lui demande si elle a tiré bon parti de son soufflet.

— Comme je n'en ai pu rien faire, dit-elle, je vous le rends.

Ce qui fut dit fut fait.

En Normandie — à table d'hôte :

Un voyageur verse complaisamment à droite et à gauche toute la carafe de cidre qui se trouve devant lui.

— Que faites-vous donc ? lui dit aimablement un de ses voisins, vous nous donnez tout et ne gardez rien.

— Oh ! ne vous inquiétez pas de moi, je vais m'en faire apporter du frais.

Dans un restaurant modeste, mais bien parisien.

Un consommateur goûte des œufs à la coque et fait une grimace qui ne laisse aucun doute sur leur fraîcheur.

— Garçon, combien de temps gardez-vous vos œufs ?

— Mais, monsieur, jusqu'à ce qu'on les mange !

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes :

ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.